

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par mail à secretariat.direction@ifsi-forez.fr

FORMATION CONCERNÉE :

- Tutorat des élèves aides-soignant.e.s
- Tutorat des étudiants infirmier.e.s
- Actualisation des compétences AS
- Situations d'urgence
- Accompagnement VAE AS

Date de la session (si connue) :

BÉNÉFICIAIRE DE LA FORMATION :

- Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse personnelle :

.....

.....

.....

Téléphone :

E-mail :

- Personne en situation de handicap, je souhaite être recontacté.e pour bénéficier d'un accompagnement spécifique

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE :

- Financement à titre individuel**

Possibilité de règlement en trois fois : remettre les 3 chèques à l'ordre du Trésor Public de Montbrison au moment de l'inscription

- Prise en charge par l'employeur**

Nom de l'établissement financeur :

.....

Adresse :

.....

.....

Contact du responsable du plan de formation :

Nom :

Téléphone :

E-mail :

RÈGLEMENT :

- Le règlement sera effectué par une OPCA
Précisez laquelle :
- Paiement à réception de la facture

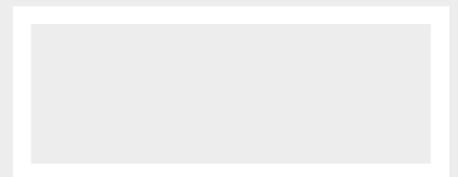
Une convocation vous sera envoyée entre 15 jours et 1 mois avant la date de formation, accompagnée d'un livret d'accueil et du règlement intérieur de l'Institut. La signature de celui-ci conditionne l'accès à la formation.

- J'ai lu et j'accepte sans réserve les conditions ci-dessous*

CACHET DE L'ENTREPRISE :

DATE :

SIGNATURE :



* L'IFSI - IFAS s'autorise de droit de reporter la formation dans le cas d'un nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure (notamment conditions climatiques, épidémies, etc.). En cas de désistement du stagiaire plus de 48h à l'avance, un tiers du coût de la formation sera retenu pour la gestion administrative des dossiers, dans le cas contraire la totalité des droits d'inscription sera encaissée. Si le candidat ne suit pas l'intégralité de la formation (quel que soit le motif), les droits d'inscription ne seront pas remboursés. Agrément de formation : 84 42 03087 42. SIRET : 200 034 932 001 17